SOMELEC

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
Ksar - Nouakchott- Mauritanie
BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
R.C.:N°35699/NIF 30500075
E-mail:somelec@somelec.mr

Affichage N° 7125 Divers DA N° 26-DT/DCPT/SPT du 08/10/2026

Date d'ouverture : Lundi 09 Novembre 2026 à 12:00

Objet : Appel d'offres

Description : Fourniture et installation climatiseurs de 24 000 BTU pour les postes HT de Chami, Boulenouar, Nouadhibou, Beni-Nadji, M'Bout, Tiguent et Aleg

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantite
1	- Fourniture et installation des climatiseurs de caractéristiques ci-dessous : • Climatiseur ----------24000 BTU • Catégorie ----------Split • Capacité de refroidissement-------7030W • Modes ----- Automatique • Alimentation électrique : 1PH, 220V-240V- 50Hz - Répartition des climatiseurs : • 02 Splits au Poste HTA de Chami • 02 Splits au Poste HTA de Boulenouar • 03 Splits au Poste HTA de Nouadhibou • 03 Splits au Poste HTA de Beni-Nadj • 03 Splits au Poste HTA d'Aleg • 03 Splits au Poste HTA de M'Bout • 02 Splits au Poste HTA de Tiguent - Voir le cahier de charges ci-joint.	U		18
NB : - La pénalité de retard s'élèvera à : 1/1000ième du montant du bon de commande, par jour calendaire, samedi et dimanche et jours fériés compris. - Le montant global des pénalités de retard est plafonné à : 10 % du montant total du bon de commande. - Livraison 21 jours - Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue. - Seuls les fournisseurs locaux sont autorisés à participer à cette consultation.				

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
2) Le délai d'option doit être de trois mois
3) Lieu de livraison : **Postes HT de : Chami, Boulanouar, Nouadhibou, Beni-Nadji, M'Bout, Tiguent et Aleg**
4) Délai de livraison : 21 jours
5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> **au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Lundi 09 Novembre 2026 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
9)
10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur SOMELEC** ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

Directrice Centrale Approvisionnements et Moyens Généraux

Note

Installation de systèmes de climatisation (24 000 BTU) pour les postes HTA de la Direction de Transport

L'installation de climatiseurs de 24 000 BTU dans les postes Haute Tension A (HTA) est une mesure corrective et préventive urgente. Elle vise à neutraliser les effets des fortes températures enregistrées au sein de l'ensemble des postes HTA de la Direction du Transport, garantissant ainsi la continuité du service et la protection des équipements critiques.

1. Contexte et Problématique

Les postes HTA abritent des équipements électriques sensibles (cellules disjoncteurs de protection, système de relais de protection) qui dégagent naturellement de la chaleur en fonctionnement.

Récemment, la **forte hausse de la température ambiante** dans ces locaux a dépassé les seuils tolérés. Cette surchauffe entraîne des risques majeurs :

- **Dégradation prématurée** de l'isolation des équipements (TT TC), câbles et des composants.
- **Déclenchements intempestifs** de la sécurité thermique, provoquant des coupures de courant.
- **Risque accru d'incendie** ou d'explosion en cas de surchauffe prolongée.
-

2. Objectif du Projet

L'objectif est de réguler et de maintenir la température interne des postes HTA à un niveau optimal (généralement entre **20°C et 25°C**), conformément aux normes constructeurs.

3. Justification du Choix Technique (24 000 BTU)

Le choix de climatiseurs d'une puissance de **24 000 BTU (soit 2 CV ou environ 7 kW frigorifiques)** est dimensionné pour répondre aux contraintes spécifiques de ces postes :

- **Volume des locaux :** Adapté pour refroidir efficacement des pièces de volume moyen à grand fortement exposées à la chaleur.
- **Compensation thermique :** Cette puissance permet de dissiper non seulement la chaleur extérieure, mais aussi les fortes charges thermiques générées par les équipements électriques en continu.
- **Fiabilité (Tropicalisé) :** Les modèles choisis doivent être de type "tropicalisé" pour fonctionner efficacement même lors des pics de chaleur extérieurs extrêmes.

4. Consistance des Travaux

Le projet comprend les phases suivantes :

- **Fourniture :** Acquisition d'unités de climatisation split 24 000 BTU performantes et à haute efficacité énergétique.
- **Installation :** Pose des unités intérieures et extérieures, raccordement frigorifique et intégration aux tableaux électriques des postes.
- **Mise en service :** Tests de performance, vérification des flux d'air et réglage des consignes de température.